



Compte rendu NATURA 2000

Site FR 72000699 « Grottes du Trou Noir »

Comité de pilotage du 12 décembre 2017

Membres participants :

- Monsieur Jean-Paul POUJON, Maire de Saint Martin de Lerm
- Madame Martine LOPEZ, Maire de Saint Martin du Puy
- Monsieur Jean-Luc PIVIA, Mairie de Saint Félix de Foncaude
- Monsieur Yves d'AMECOURT, Président de la Communauté des communes rurales de l'Entre deux Mers
- Monsieur Sébastien ROUE, Président du Groupe Chiroptère d'Aquitaine
- Monsieur Nicolas DOLIDON, Responsable du service Nature à la DDTM de Gironde
- Monsieur Pascal TARTARY, Animateur Natura 2000 au CEN Aquitaine

Structures excusées :

- Direction régionale de l'écologie, de l'aménagement et du logement de Nouvelle Aquitaine

La réunion du comité de pilotage s'est tenue le 12 décembre 2017 à la Mairie de Saint-Martin-de-Lerm sous la présidence de Monsieur Nicolas DOLIDON, responsable de l'unité Nature à la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de la Gironde, représentant le Sous-Préfet de Langon.

Monsieur Dolidon adresse un message de bienvenue aux membres participants, et remercie la mairie de Saint-Martin-de-Lerm pour l'accueil. Monsieur Dolidon rappelle le contexte de l'animation et présente l'ordre du jour.

Cette séance du COPIL est animée par Monsieur TARTARY, Animateur Natura 2000 du site au Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine (CEN Aquitaine). La présentation est téléchargeable sur le site internet dédié au site et sur le site de la préfecture de la Gironde :

<http://cren-aquitaine.fr/natura2000/trounoir>

Ou

<http://www.gironde.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Natura-2000-et-biodiversite/Sites-terrestres-du-departement-ou-interdepartementaux-geres-par-la-Gironde-33>

Il est rappelé que le DOCOB a été validé en 2011. L'année 2016-2017, objet de ce COPIL, marque la deuxième année de la deuxième phase d'animation.

- Perspectives d'animation sur la deuxième tranche d'animation du site (2015-2018) et avancées sur l'année 2016-2017.

Actions	Année	Avancées 2016-2017
Information et communication sur les mesures de gestion	2015/2018	Action mise en attente
Préparation à la mise en œuvre des MAEc	2015/2018	Enquête auprès des exploitants, pas de contractant intéressé
Identification des propriétaires, exploitants et ayants-droits	2015/2018	Action pas nécessaire pour le moment
Emergence de nouveaux contrats	2015/2018	Action mise en attente
Suivi de l'instruction des dossiers (technique, administratif et financier)	2015/2018	Suivi en cours
Aide à la mise en œuvre technique des actions	2015/2018	Recherche de prestataires pour finaliser le contrat de fermeture de la grotte
Soutien à des programmes d'actions de développement durables et appui territorial	2015/2018	Pas de sollicitation reçue
Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences	2015/2018	Instruction de 2 projets
Suivi des populations	2015/2018	Suivi en période de reproduction
Bilans et évaluation des mesures de gestion	2015/2018	Rapport d'activité à paraître
Préparation et animation de comité de pilotage ; de groupes de travail ; de réunion publique	2015/2018	COPIL organisé le 12/12/2017
Mise à jour du DOCOB	2015/2018	Pas nécessaire pour le moment

- Fréquentation de la grotte.

Des appareils photos ont été posés en 2016-2017 sur 16 mois pour vérifier la fréquentation humaine de la grotte du Trou Noir. Ce suivi n'a pas montré de vraie problématique de fréquentation sur le site durant la période. Les membres du COPIL interprètent ce résultat comme un bon respect par les populations locales de la quiétude du site.

Les travaux de mise en défens de l'un des accès n'ont pas encore été réalisés faute de prestataires, en raison de certaines difficultés techniques (ancrage dans la roche-mère, création d'un pare-embacles et travail dans un ruisseau). Les membres du COPIL suggèrent

deux entreprises vers lesquelles se tourner pour envisager la fourniture d'un devis de travaux.

- Création d'un groupement de propriétaires forestiers (Groupement d'Intérêt Économique Forestier, GIEF).

Monsieur D'AMECOURT fait part de la constitution d'un GIEF sur le secteur, emportant notamment la mise en place d'un plan simple de gestion commun à tout le groupement. Il demande à ce que le CEN prenne contact avec le chargé de projet du CRPF en charge du dossier pour vérifier les interrelations possibles entre cette structure et le statut Natura 2000.

- Perspectives d'actions pour la dernière année (2018) de la deuxième tranche d'animation (2015-2018).

L'avancement de l'animation en 2016 et 2017 conduit le CEN Aquitaine à finaliser rapidement la mise en place du périmètre de protection de la Grotte côté Trou Noir. Il convient également de relancer les préconisations de l'arrêté accordant le retournement des prairies. Une attention particulière sera apportée à l'accompagnement des collectivités territoriales pour la mise en œuvre de leurs schémas d'urbanisme et avec le CRPF dans le cadre de la mise en place d'un groupement forestier sur le secteur.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune remarque n'étant formulée, la séance est levée.

Le Président du Comité de pilotage



Monsieur N. DOLIDON